

## Conférence de presse du comité NON à la prolongation illimitée de la centrale nucléaire de Mühleberg 28.10.2000

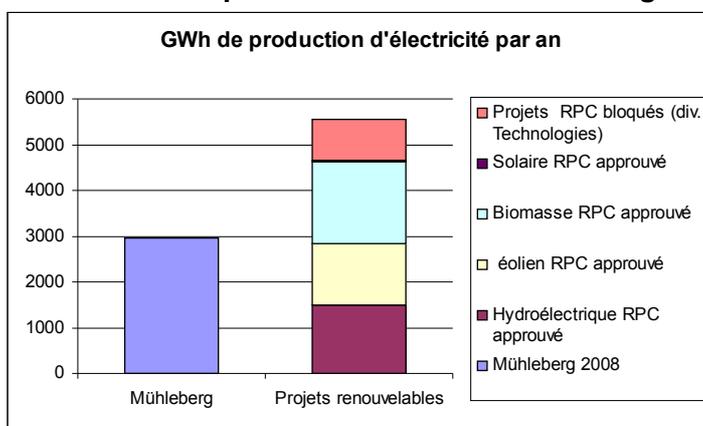
Intervention de Roger Nordmann,

Membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national

### Les projets soutenus par le nouveau système fédéral de soutien aux énergies renouvelables permettent amplement de remplacer Mühleberg.

Le Parlement a mis en place le système de rachat courant renouvelable à prix coûtant (RPC.) Ce système garantit à l'investisseur privé ou public que son courant renouvelable sera racheté à un prix qui lui permet d'amortir son investissement. Comme il fallait s'y attendre, le succès a été fulgurant : après quelques mois, le système est complètement engorgé malgré un budget de 270 millions par an : les projets ayant obtenu un soutien totalisent une production largement supérieure à Mühleberg, comme le montre le graphique ci-dessous. Nous travaillons actuellement à débloquer rapidement le système, en doublant les moyens disponibles.

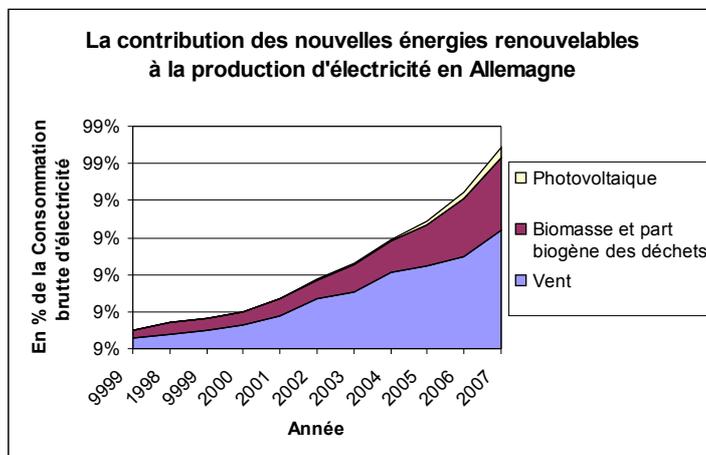
### Les projets renouvelables en cours de planification et de réalisation grâce à la RPC



Sources : données de Swissgrid / état au 1<sup>er</sup> février 2009

### Energie renouvelable : l'exemple de l'Allemagne

A son arrivée au pouvoir en 1998, le gouvernement Schröder a décidé de renforcer massivement le dispositif de soutien à l'électricité renouvelables. Après 10 ans, le résultat est remarquable : alors que les nouvelles énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse) n'apportaient que 1 % de l'électricité en 1997, elle représentaient 11 % en 2007. Cette politique a permis la création de 250 000 emplois. En 2007, les emplois de la branche des énergies renouvelables représentaient déjà les deux tiers des emplois de l'industrie automobile. Et Mme Merkel a d'ores et déjà annoncé qu'allait poursuivre cette politique féconde.



Source : Ministère fédéral de l'environnement [www.bmu.de](http://www.bmu.de)